

Buysscheure avenir n°17 du 17/08/2019

Aux Buysscheuroises

Aux Buysscheurois

EDITO

2014/2020

En mars 2014, vous avez confié à 15 Buysscheurois
(le Conseil Municipal) une mission :

« Gérer la maison Buysscheure pendant 6 années »

Aujourd'hui nous venons vous rappeler si c'était nécessaire
ce qui a été fait : c'est l'heure du bilan !!

Les quelques lignes ci-après sont certes incomplètes mais
charge aux buysscheurois de commenter, de compléter ce
bilan. Ne manquez pas de nous communiquer vos
remarques !!

On peut toujours faire mieux !!

Bien à vous

Pour le Conseil Municipal, le Maire

Marc DEHEELE

Sommaire

EDITO

1/ Les grands projets

-Le déploiement de la fibre optique

-Le PLUI

2/ Les Animations : des innovations sur Buysseure depuis 2014

3/ Ce qui a été fait depuis 2014, pour remédier aux inondations suite aux précipitations exceptionnelles du 22 juin 2016

4/La voirie

5/Les travaux pour innover et/ou entretenir depuis 2014

Vous avez entre les mains le n° 17 de Buysseure avenir soit une parution tous les 4 mois et ceci depuis Avril 2014

1/ Les grands projets

- Le déploiement de la fibre optique

L'évènement le plus marquant de cette période 2014/2020 est bien le déploiement de la fibre optique sur le territoire de notre commune.

Force était bien de constater en 2014 que 80 habitations ne pouvaient pas disposer d'une connexion internet proposée par les opérateurs « classiques » (Orange, Bouygues Telecom, SFR, ..) ayant pour support la ligne téléphonique cuivre ... soit plus de 30%.

Donc, il a fallu faire reconnaître que BUYSSCHEURE était de *fait une commune sinistrée*. Qu'une telle situation ne pouvait que faire fuir les artisans et aussi les particuliers et ne sûrement pas attirer de nouveaux habitants. **C'est ce que vos élus ont fait valoir avec force aux décideurs.**

Le système hertzien qui devait pallier à cette anomalie, système calamiteux d'un autre temps était dans bien des cas inopérant. *De ce fait BUYSSCHEURE était le village le + impacté de la Flandre intérieure en matière de connexion internet.*

Le développement de nos arguments a reçu une écoute favorable et ce déploiement a été planifié plus vite que prévu initialement.

Aujourd'hui le déploiement sur notre territoire se termine mais il reste que pour certaines habitations la liaison avec le réseau est quelquefois problématique. Une fois cette difficulté résolue, la performance de la fibre optique nous amène beaucoup de satisfaction.

-Le PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme actuel concerne uniquement le seul territoire de la commune de Buysscheure. Dans quelques semaines les règles d'urbanisme qui s'imposeront à nous seront consignées dans un document le **PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) donc le seul

et même document pour les 50 communes qui composent la CCFI (c'est la loi qui nous impose que le document soit intercommunal). Au moment où vous recevrez ce document, l'enquête publique sera lancée.

Dans un cadre contraignant imposé par les services de l'Etat, vos représentants ont (au prix de beaucoup de temps passé) œuvré pour maintenir à tout prix le caractère pittoresque et bocager de notre village tout en ayant la volonté de moderniser !!!

2/Les Animations : des innovations sur Buysseure depuis 2014

-Centre de loisirs Buysseure/ Noordpeene/Ochtezeele : 3 semaines d'animation en Juillet pour les enfants 4 à 12 ans. Mis en place en 2017/2018/2019.

Ses buts : -faire une proposition d'animation pour les familles durant les 3 dernières semaines de juillet - améliorer la cohésion du RPI

-Fête de la moto (2014 à 2018) soit 5 éditions financées pour l'essentiel par le budget communal et pilotées par Gérard MEUNIER.

- **Fête de la musique** (2014 à 2019) soit 6 éditions : initiative privée soutenue uniquement par la commune pour la logistique.

-Semaine des arts initiative associative qui se fait alternativement à Buysseure et Rubrouck 4^{ème} Edition en 2019

- **BUYSSCHEURE EN MUSIC LIVE** : 1^{ère} édition en 2019 co-organisée par la Municipalité, les Cafés/Estaminets/Restaurants et Campings de BUYSSCHEURE.

Cette animation est une animation *communale* financée en totalité par le budget communal.

SANS OUBLIER LES ANIMATIONS COURANTES

*NOËL des enfants scolarisés en primaire peu importe l'endroit où l'enfant est scolarisé. Chaque enfant recevant un cadeau

* Défilé de la Saint Martin dans les rues du village

*e.t.c...

- La manifestation exceptionnelle : commémoration du 8 mai 2018

Avec la mise à l'honneur de Frank FAZEKAS 1^{er} Lieutenant U.S. Army Corps Pilote P-47D abattu par l'armée Allemande et qui vint s'écraser au lieu dit le Point du Jour à BUYSSCHEURE. Les fouilles archéologiques faites en 2016 et 2017 ont permis de retrouver les restes de l'appareil et d'identifier le pilote. Présence de M. Frank FAZEKAS fils à cette commémoration accompagné de son épouse.

Plaque commémorative inaugurée au monument aux morts de BUYSSCHEURE
Plaque indiquant que la Médiathèque est devenue depuis le 8/05/2018
« Centre Culturel Frank FAZEKAS »



3/ Ce qui a été fait depuis 2014, pour remédier aux inondations suite aux précipitations exceptionnelles du 22 Juin 2016.

SOUVENEZ VOUS, en effet des trombes d'eau se sont abattues sur notre village transformant quelque fois nos routes et chemins en torrent. Plus grave encore l'eau a pénétré dans une douzaine de maisons à la grande désolation de ses habitants.

Ce qui a été fait pour empêcher ou atténuer que ces situations se reproduisent.

- Pose d'un tuyau de 400 mm de diamètre sur 330 m pour évacuer les eaux de la Pauwer Straete vers le fossé de la Langhemast Straete (les évacuations vers l'Hoveraere Straete étant devenues insuffisantes
- Pose d'une traversée de route de 600 mm de diamètre au niveau de la Langhemast straete et curage du fossé d'évacuation en aval sur 500 m
- Curage d'un fossé sur 250 m au niveau de la Iptie Weg
- Curage d'un fossé sur 150 m au niveau de la Oost Houck Straete
- Curage d'un fossé sur 250 m au niveau de la Oost Houck Straete
- Pose d'un caniveau en partie supérieure du parking de la salle TISJE TASJE pour capter les eaux et éviter qu'elles pénètrent dans la salle communale.

4/ la voirie

La voirie est composée de la bande de roulement, du bas côté et du fossé de chaque côté de la route. La compétence voirie a été transférée à la CCFI. Tous les travaux faits sur la bande de roulement ainsi que le fauchage des bas côtés et le curage des fossés sont financés par la CCFI. Tous les ans nous avons une rencontre de travail avec les services techniques pour programmer les travaux à faire. Deux exemples de rénovation réalisée par la CCFI.

Trottoir POPELIER STRAETE réalisé en 2018



Trottoir PAUWER STRAETE réalisé en 2014



5/ Les TRAVAUX pour innover et/ou entretenir depuis 2014

La Rénovation/ entretien du site « SOURCE DE L'YSER »

- Construction d'une passerelle enjambant l'YSER
- Construction d'une passerelle enjambant une noue (en remplacement de 2 passerelles dont l'utilisation devenait risquée)
- Remise en état des chemins de promenade par un apport conséquent de sable calcaire
- Remise en état du ponton qui surplombe l'YSER



Installation Borne de recharge électrique pour voitures électriques



Rénovation Eglise Saint Jean-Baptiste

Phase 2 : les murs latéraux (côté place du jeu de paume et côté cimetière) + les 2 chapelles (Descente de la Croix et Fonts Baptismaux)

Cette opération a intégré l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)



Cimetière : mise en place cheminement PMR

Cette opération a intégré l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)



Aménagement cœur du Village

Comprenant le parvis de l'église et l'espace en contrebas de l'abri bus

Cette opération a intégré l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) en supprimant la marche de 12cm pour rentrer dans l'église.



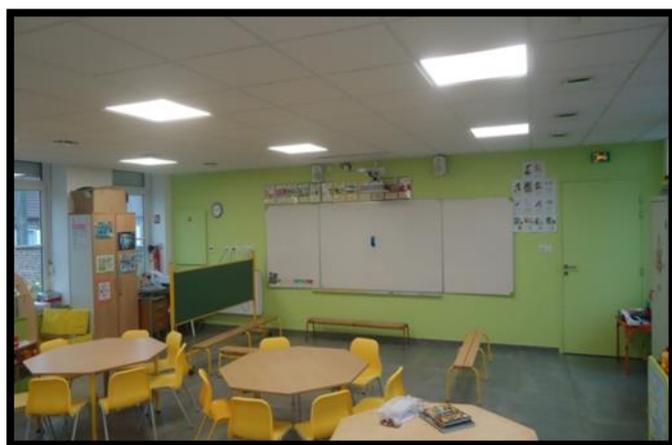
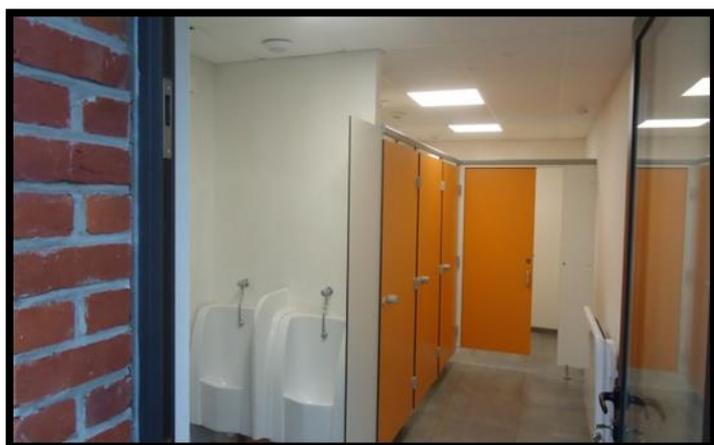
Rénovation médiathèque

Cette opération a intégré l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)



Rénovation école maternelle

Cette opération a intégré l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)



Rénovation « cour de l'école »

- Construction d'un nouveau préau dont la surface permet d'abriter l'ensemble des enfants que ce soit par temps de pluie ou par grand soleil.
- Construction d'un abri vélos pour les enfants accessible de la rue.
- Construction d'un abri bus scolaire accessible de la rue.
- Construction d'un SAS de façon à sécuriser la montée et/ou la descente pour les transferts des enfants du RPI soit à destination ou en provenance de NOORDPEENE et/ou OCHTEZEELE.



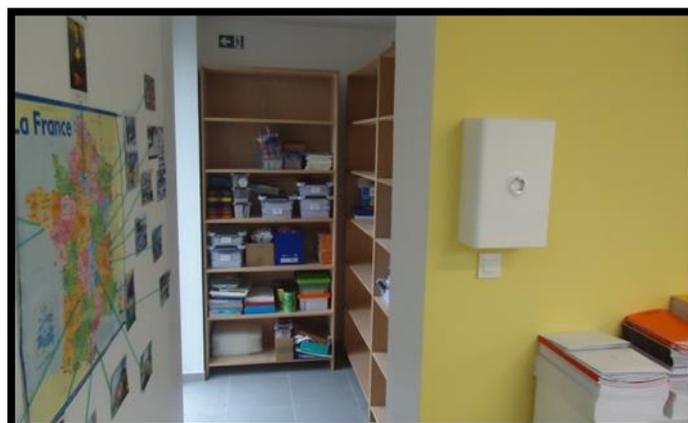
Etanchéité Verrière Hall d'entrée Salle Tisje Tasje

Pour remédier aux fuites d'eau, le chéneau d'évacuation a été changé, ainsi que les joints de la verrière.



Rénovation école primaire

- aménagement sortie de secours avec installation d'une porte neuve
 - rénovation de l'intérieur (isolation murs, plafond, mise aux normes électricité et tapisserie)
- Cette opération a intégré l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite).



Rejointement :

- Pignon côté cimetière et façade côté mare communale



Toilettes publiques



Rénovation et extension de l'éclairage Public

Début des travaux prévu le 26/08/19 durée environ 3 semaines

L'ensemble de l'éclairage existant sera remplacé par un éclairage à led. Quelques lampes seront ajoutées de façon à remédier à la discontinuité que nous avons actuellement avec le système en place. L'éclairage à led a la particularité d'être beaucoup plus lumineux et permet un gain de consommation de l'ordre de 75 %.

Réalisation d'un parking le long de la Popelier Sraete pour 20 voitures

Début des travaux prévu courant septembre 2019

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une bande de terrain entre le 78 et le 180 Popelier Straete de 434 m². Ce terrain sera aménagé en parking. Des servitudes permettront l'accès pour les terrains constructibles se trouvant à l'arrière du parking.